

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 5 mai 2014

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième jour de mai deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Vacant	#4	
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2014-05-123.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire 7 avril 2014
 - 3.2 Session extraordinaire 15 avril 2014
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 États financiers trimestriels - Sommaire
 - 4.3 Cours d'éthique et de déontologie des élus
 - 4.4 Demande d'appui – Entente Québec – municipalités
 - 4.5 Location de timbreuse
 - 4.6 Convention d'adhésion - Caisse Pop. Du Parc et Villeray
 - 4.7 MAMROT- Refinancement règlement emprunt Service incendie et rue D'Amours et rue du Parc
 - 4.8 Demande de soutien financier et remerciements :
 - a- Chevaliers de Colomb – conseil 12275
 - b- Fondation Annette Cimon Lebel
 - 4.9 FQM - Conférence Web
 - 4.10 Contrats de travail - Secrétaire-trésorière adjointe
- Secrétaire administrative
 - 4.11 Démission conseiller numéro 4
 - 4.12 Renouvellement adhésion Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

- 4.13 Félicitations – Jean D’Amour
 - 4.14 Correspondance TransCanada
 - 4.15 Renouvellement adhésion Commission régionale du Port de Gros-Cacouna
 - 4.16 Mutuelle des Municipalités du Québec
- service d’inspection thermographie infrarouge
 - 4.17 Congrès ADMQ
 - 4.18 Publicité – Info-dimanche
 - 4.19 Fleurons du Québec 2014
 - 4.20 Journal Epik - Demande de publication concernant le projet
« Oléoduc Énergie Est »
 - 4.21 Dénomination de la Caisse Populaire du Parc et Villaray
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Correspondance - Sécurité publique (incendie du 23 janvier 2014)
 - 5.3 CSST- Sommes portées à notre dossier
 - 5.4 Contrat de travail - Directeur du service incendie
- Membres de la brigade d’incendie
 - 5.5 Municipalité de l’Isle-Verte - Facture incendie du 23 janvier 2014
6. TRANSPORT
- 6.1 Contrat Comm. Scol. Kamouraska-RDL, Municipalité et Fabrique
 - 6.2 Balayage des rues
 - 6.3 Nivelage des rues
 - 6.4 Ministère des Transports - Disposition d’immeubles excédentaires
 - 6.5 REER - Directeur des travaux publics
 - 6.6 Contrat de travail - Inspecteur municipal adjoint
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Soumission - Lance Avenger à débits variables
 - 7.2 Soumission - Rallonge de borne de purge
 - 7.3 Échange de terrains - Terminaux portuaires du Québec
 - 7.4 Soumissions - Détecteur de fuites et recherche de fuites
 - 7.5 Rapport du comité de révision du plan des matières résiduelles de la MRC de Rivière-du-Loup
 - 7.6 Comité de vigilance du LET de Rivière-du-Loup
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d’autorisation
 - 8.2 Règlement no 188 - Municipalité de St-André
 - 8.3 Avis – Bâtiment de ferme dangereux
 - 8.4 MRC de Rivière-du-Loup - Résolution d’intention d’exploiter une entreprise de production éolienne
 - 8.5 Assemblée publique de consultation - Règlement no 71-14
 - 8.6 Adoption 2^e projet de règlement no 71-14 modifiant le règlement de zonage 19-08-2
 - 8.7 CPTAQ - Procès-verbal rencontre publique
 - 8.8 Rénovation cadastrale - Avis d’interdiction d’aliéner
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Danse 50 ans et plus
 - 9.3 Embauche agent (e) de développement communautaire
 - 9.4 Corporation de développement – Nettoyage des berges - 8 juin 2014
10. AUTRES DOSSIERS
11. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 9 juin 2014

12. AFFAIRES NOUVELLES
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-05-124.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2014

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux de la session régulière du 7 avril 2014 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2014 soient adoptés en leur forme et teneur sauf à la résolution 2014-04-119.4 le nom de Mélissa soit changé pour Mélanie et la résolution 2014-04-117.2 soit annulée étant donné que les conditions d'embauche n'ont pas été acceptées.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-05-125.4.1 Ratification des déboursés d'avril 2014 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Gilles D'amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 30 avril 2014 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 230 170.51\$ à même le fonds général et de 753.08\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén/ sec.-trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén./sec.-trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

4.2 États financiers trimestriels - Sommaire

Dépôt sommaire des états financiers et trimestriels.

4.3 Cours éthique et déontologie - Élus

Madame Suzanne Rhéaume, messieurs René Voyer et Bruno Gagnon ont suivi le cours d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

2014-05-126.4.4 Demande d'appui – Entente Québec – municipalités

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à

être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par : madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard premier ministre du Québec, monsieur Carlos J. Leitao, ministre des Finances, monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Stéphane Bédard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

2014-05-127.4.5 Location - Timbreuse

Dépôt de deux soumissions pour la location d'une timbreuse :

Pitney Bowes : machine avec balance au coût de 17.95\$ par mois plus taxes
Incluant télé-recharge, balance, marge de crédit pour l'achat de timbres. Un crédit de 200\$ en fonds d'affranchissement inclus.
Mise à jour annuel 26.25\$ pour contrat de 12 mois ou incluses pour contrat de 36 à 60 mois.

Neopost : machine avec balance intégrée et scelleur d'enveloppe au coût de 49.95\$ par mois plus frais de gestion de 3.95\$ par mois pour un contrat de 60 mois. Incluant télé-recharge, balance, scelleur.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte de faire la location d'une timbreuse pour un contrat de location de 36 mois au coût de 17.95\$ par mois plus taxes. Ceci inclus la télé-recharge, la balance et la marge de crédit pour l'achat de timbres. Un crédit de 200\$ en fonds d'affranchissement est inclus.

2014-05-128.4.6 Convention d'adhésion - Caisse Pop. Du Parc et Villeray

Dépôt d'une nouvelle convention, de la Caisse Populaire Du Parc et Villeray, à signer pour le 1^{er} juillet 2014 indiquant que :

- les transactions faites aux guichets passent de .85\$ à .90\$
- les transactions faites par internet passent de .80\$ à .85\$
- les transactions de chèques passent de .90\$ à 1.00\$.

De plus, des frais fixes mensuels seront également mis en place pour les entreprises effectuant 50 transactions et moins par mois.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil demande une révision de la tarification mensuelle advenant cette nouvelle tarification pour les transactions faites par internet et au guichet.

4.7 MAMROT - Refinancement règlement emprunt Service incendie et rue D'Amours et rue du Parc

Dépôt d'une correspondance du Ministère des Finances et de l'Économie rappelant le refinancement à réaliser le 17 novembre prochain au montant de 258 200\$. Ce règlement d'emprunt concerne celui de la rue D'Amours et du Parc ainsi que celui du service incendie.

4.8 Demande de soutien financier et remerciements :

a- Chevaliers de Colomb – conseil 12275

Madame Lise Castonguay et monsieur Gaston Desbiens au nom des Chevaliers de Colomb, conseil 12275, conseil des quatre clochers nous remerciant pour avoir contribué au succès de l'activité du brunch du 13 avril 2014.

Madame Ghislaine Daris se retire pour ce point.

2014-05-129.4.8.b - Fondation Annette Cimon Lebel

Mesdames Rolande et Monique Dionne présidentes d'honneur de la 19^e édition de la Fondation Annette Cimon Lebel ainsi que madame Myriam-Andrée Lebel pour le comité organisateur demande une commandite ainsi que de se joindre à eux pour le tournoi de golf qui se tiendra le 13 juin prochain.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise l'achat de dix (10) billets de tirage au coût de 10\$ chacun ce qui représente la somme de 100\$.

2014-05-130.4.9 FQM - Conférence Web

Dépôt des nouvelles conférences Web effectuées par la Fédération Québécoise des Municipalités pour information.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Ghislaine Daris mairesse à assister à la conférence web sur le nouveau programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) au coût de 85\$ plus taxes, le 7 mai prochain.

**2014-05-131.4.10 Contrats de travail - Secrétaire-trésorière adjointe
- Secrétaire administrative**

Dépôt des contrats de travail de la secrétaire-trésorière adjointe ainsi que de la secrétaire administrative pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte les contrats de travail de la secrétaire-trésorière adjointe et de la secrétaire administrative pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015.

Que toutes les résolutions concernant lesdits contrats pour cette période soient annulées.

Que mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer pour la municipalité de Cacouna lesdits contrats avec les employées concernées.

4.11 Démission conseiller numéro 4

Dépôt d'une correspondance M. René Voyer, conseiller au siège numéro 4 de la Municipalité de Cacouna, remettant sa démission en date du 22 avril 2014. Il nous informe qu'il continuera d'occuper ses fonctions de responsable de la bibliothèque municipale pour au moins encore un an, c'est-à-dire le temps de procéder au déménagement tel qu'il a été prévu. Il épaulera également le nouvel agent de développement pour la partie de son mandat qui le concerne, soit le volet animation culturelle de la bibliothèque.

Les membres du conseil remercient Monsieur Voyer pour ses idées apportées au sein de la municipalité lors de son mandat.

La procédure électorale sera entamée au cours de la semaine afin de combler le poste, au plus tard le 22 juin prochain.

2014-05-132.4.12 Renouvellement adhésion Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

M. Christian Noël, président de la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup nous invite à renouveler notre adhésion pour l'année 2014-2015.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup pour 2014-2015 au montant de 95\$ plus taxes soit la somme de 109.23\$.

2014-05-133.4.13 Félicitations - Jean D'Amour

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adresse ses félicitations à monsieur Jean D'Amour pour son élection comme député de Rivière-du-Loup-Témiscouata du parti libéral du Québec ainsi que sa nomination comme Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

4.14 Correspondance TransCanada

Madame Claudia A. Aguirre Ponce, directrice des relations avec la communauté du Projet Énergie Est de Transcanada PipeLines Limited nous informe qu'ils ont officiellement débuté le processus d'approbation réglementaire entourant le Projet Énergie Est en déposant une description du Projet auprès de l'Office national de l'énergie.

2014-05-134.4.15 Renouvellement adhésion Commission régionale du Port de Gros-Cacouna

Dépôt de la demande de renouvellement de membre de la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna pour l'année 2014.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler son adhésion à la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna pour 2014 au montant de 200\$.

Que monsieur Gilles D'Amours soit nommé représentant de la municipalité de Cacouna au sein de la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna.

2014-05-135.4.16 Mutuelle des Municipalités du Québec - service d'inspection thermographie infrarouge

M. Jean-François Charest, directeur, service de la souscription et développement des affaires de la Mutuelle des municipalités du Québec nous transmet une correspondance indiquant nous offrir gratuitement un service d'inspection thermographique permettant de protéger le patrimoine bâti de notre municipalité. Afin de tirer avantage de cette visite, il est important que le technicien voit l'intérieur des composantes et un électricien est nécessaire pour exécuter le tout.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à l'entreprise G & R Dumont Inc. d'accompagner le technicien afin d'exécuter le travail.

2014-05-136.4.17 Congrès ADMQ

Offre de l'association des directeurs municipaux du Québec à assister au congrès qui se tiendra à Québec du 11 au 13 juin prochain.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Madeleine Lévesque directrice générale assiste au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec du 11 au 13 juin 2014 à Québec.

Que le conseil accepte d'en défrayer les coûts d'inscription de 499\$ plus taxes.

Que les dépenses encourues soient remboursées sur présentation de pièces justificatives.

2014-05-137.4.18 Publicité – Info-dimanche

Offre de publicité du journal Info-Dimanche pour un projet qui prendra la forme d'un album souvenir prestige à reliure qui sera distribué porte-à-porte en début d'année 2015 à raison de 16 125 copies.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer une publicité de 1 page dans l'album souvenir intitulé « leur histoire, leur succès » du journal Info-Dimanche qui sera publié en début d'année 2015 au coût de 1000\$ plus taxes.

2014-05-138.4.19 Fleurons du Québec 2014

La municipalité ayant adhéré à « Les Fleurons du Québec » en 2013 pour une période de 2 ans, il est temps de planifier ce que nous devons améliorer pour embellir notre municipalité.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande des soumissions à divers fournisseurs pour l'installation des enseignes de la municipalité avec le nouveau logo.

2014-05-139.4.20 Journal Épik - Demande de publication concernant le projet « Oléoduc Énergie Est »

Considérant qu'un projet de terminal pétrolier et d'oléoduc sont en cours dans notre municipalité;

Considérant que divers intervenants émettent des commentaires sur le projet;

Considérant que la population se doit d'être informée dudit projet;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au rédacteur du Journal Epik de publier les avantages et inconvénients dudit projet afin d'en

conserver la neutralité et d'informer la population de toutes les facettes desdits projets.

2014-05-140.4.21 Dénomination de la Caisse Populaire du Parc et Villeray

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a appris la fusion de la Caisse populaire du Parc et Villeray avec les caisses populaires de St-Hubert, St-Épiphanie et St-Modeste;

Considérant qu'à la suite de cette fusion, la dénomination du nom de la Caisse populaire sera changée pour Caisse Populaire de Viger et Villeray;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au comité administratif de la Caisse Populaire du Parc et Villeray de revoir la future dénomination des caisses fusionnées afin de maintenir le nom « du Parc » pour conserver le sentiment d'appartenance de notre municipalité à la caisse populaire.

(c.c. Municipalité de St-Arsène)

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Correspondance - Sécurité publique (incendie du 23 janvier 2014)

Madame Odette Faucher pour Denis Landry directeur de la sécurité publique accuse réception que le formulaire de réclamation relatif aux mesures de rétablissement déployées à la suite d'un incendie mortel survenu le 23 janvier 2014 dans une résidence pour personnes âgées de la municipalité de l'Isle-Verte.

De plus, monsieur Francis Savard pour Jean-François Lavoie, analyste responsable du dossier nous informe que la réclamation a été enregistrée au programme d'aide financière.

5.3 CSST - Sommes portées à notre dossier

Suite à une blessure d'un pompier lors de l'incendie du 23 janvier dernier à l'Isle-Verte, une somme de 8 587.53\$ est imputée à notre dossier en date du 31 mars 2014.

2014-05-141.5.4 Contrat de travail – Directeur du service incendie

Dépôt du contrat de travail du directeur du service incendie pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le contrat de travail du directeur du service incendie pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Que toutes les résolutions concernant ledit contrat pour cette période soient annulées.

Que mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer pour la municipalité de Cacouna ledit contrat avec l'employé concerné.

2014-05-142.5.5 Municipalité de l'Isle-Verte - Facture incendie du 23 janvier 2014

M. Guy Bérubé, directeur général de la Municipalité de l'Isle-Verte nous transmet un courriel indiquant que le conseil a discuté de notre facture concernant l'incendie du 23 janvier dernier. Ils voudraient une entente comme celle les liant aux autres municipalités voisines soit celles de St-Arsène, St-Éloi, St-Paul-de-la-Croix, St-Épiphanie ainsi que la Ville de Trois-Pistoles soit un taux horaire de 18\$ pour les officiers et de 16\$ pour les pompiers. En ce qui a trait aux équipements, ils assument le coût de remplacement du pétrole.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à madame Ghislaine Daris, mairesse de rencontrer les dirigeants de la Municipalité de l'Isle-Verte afin de régler l'entente de support mutuel ainsi que le paiement de la facture pour le service incendie avec cette municipalité.

6. TRANSPORT

6.1 Contrat Comm. Scol. Kamouraska-RDL, Municipalité et Fabrique

M. Éric Choinière, avocat et secrétaire général de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup nous avise que les dirigeants ont été autorisés à signer le contrat de cession de terrains à la Municipalité ainsi qu'à la Fabrique de Cacouna.

2014-05-143.6.2 Balayage des rues

M. Michel Lepage de Garage Michel Lepage nous offre ses services pour le balayage des rues de la municipalité pour la somme de 5 200\$ plus taxes soit la somme de 5 978.70\$ représentant la même somme que l'an passé.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de services de Garage Michel Lepage pour le balayage des rues de la municipalité pour la somme de 5 200\$ plus taxes pour l'année 2014.

2014-05-144.6.3 Nivelage des rues

Suite à la demande de soumissions, une seule soumission a été reçue pour le nivelage des rues soit la Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de services de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène pour le nivelage des rues de la municipalité au coût de 120\$ de l'heure pour l'année 2014.

2014-05-145.6.4 Ministère des Transports - Disposition d'immeubles excédentaires

Monsieur Pierre Forbes, chef d'équipe du Ministère des Transports du Québec nous offre à titre gratuit des immeubles publics excédentaires qui pourront être regroupés dans le cadre de la rénovation cadastrale.

Lot P-65 de la Paroisse de Cacouna sur une superficie approximative de 205.60 mètres carrés.

Lot P-64 de la Paroisse de Cacouna sur une superficie approximative de 1 537.50 mètres carrés.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre du Ministère des Transports du Québec afin d'acquérir à titre gratuit 2 parcelles de lots soit les lots P-65 et P-64 de la Paroisse de Cacouna sur une superficie respective d'environ 205,60 m² et de 1537,50 m².

Que le conseil accepte de redonner aux propriétaires des terrains contigus les dites parcelles de lot conditionnellement à ce que les propriétaires concernés paient tous les frais des transactions.

2014-05-146.6.5 REER - Directeur des travaux publics

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 706.56\$ en REER collectif comme compensation pour heures travaillées au cours des périodes des fêtes de 2012-2013, 2013-2014.

2014-05-147.6.6 Contrat de travail - Inspecteur municipal adjoint

Dépôt du contrat de travail révisé de l'inspecteur municipal adjoint pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le contrat de travail révisé de l'inspecteur municipal adjoint pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Que toutes les résolutions concernant ledit contrat pour cette période soient annulées.

Que mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer pour la municipalité de Cacouna ledit contrat avec l'employé concerné.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2014-05-148.7.1 Soumission - Lance Avenger à débits variables

Dépôt d'une soumission pour l'achat d'une lance afin de nettoyer les regards sanitaires :

Boivin & Gauvin : Lance Avenger 1 1/2" à débits variables au montant de 648\$ plus taxes.

Aréo-Feu : Lance Turbo 1 1/2 à débits ajustables au montant de 560\$ plus taxes.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de Aréo-Feu pour l'achat d'une lance turbo de 1 1/2" avec débit ajustable au coût de 560\$ plus taxes.

2014-05-149.7.2 Soumission - Rallonge de borne de purge

Dépôt d'une soumission de BF-Tech Inc. pour l'achat de rallonge de purge de 18 pouces et 24 pouces nécessaire pour les purges à l'extrême est de la municipalité.

Il est proposé par madame Francine Côté et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de BF-Tech Inc. pour les rallonges de purge de 18 pouces et 24 pouces au coût de 810\$ plus taxes.

2014-05-150.7.3 Échange de terrains – Terminaux portuaires du Québec

Dépôt du projet de contrat d'échanges de terrain entre la municipalité de Cacouna et les Terminaux Portuaires du Québec Inc., ainsi que les servitudes de passage de tuyau d'égout, servitude de passage et servitude de dépôt de neige.

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte lesdits projets de contrat d'échange de terrains entre la Municipalité de Cacouna et les Terminaux Portuaires du Québec ainsi que le projet de servitude de passage de conduite d'égout, de servitude de passage ainsi que la servitude d'entreposage de la neige.

Que mesdames Ghislaine Côté Daris et Madeleine Lévesque respectivement mairesse et directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna lesdits actes notariés.

7.4 Soumissions - Détecteur de fuites

Ce point est reporté à une date ultérieure.

7.5 Rapport du comité de révision du plan des matières résiduelles de la MRC de Rivière-du-Loup

Dépôt du rapport du comité de révision du plan des matières résiduelles de la MRC de Rivière-du-Loup pour l'année 2014.

7.6 Comité de vigilance du LET de Rivière-du-Loup

M. Gilles D'Amours donne un résumé de la rencontre du comité de vigilance du Lieu d'enfouissement technique de Rivière-du-Loup qui s'est tenue le 2 mai dernier.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 Règlement no 188 - Municipalité de St-André

Dépôt pour information du règlement no 188 de la Municipalité de Saint-André modifiant son plan d'urbanisme pour constituer en site patrimonial le phare de l'Île-du-Pot-à-l'Eau-de-Vie.

8.3 Avis – Bâtiment de ferme dangereux

Dépôt de l'avis expédié au propriétaire du 1 438 route du Patrimoine relativement à la demande de démolition de son bâtiment de ferme dangereux d'ici le 31 mai 2014.

8.4 MRC de Rivière-du-Loup - Résolution d'intention d'exploiter une entreprise de production éolienne

Dépôt d'une résolution adoptée par le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup le 20 mars dernier indiquant son intention d'exploiter une entreprise de production éolienne.

8.5 Assemblée publique de consultation - Règlement no 71-14

Mme Ghislaine Daris mairesse explique à la population le règlement no 71-14 concernant les modifications au règlement de zonage 19-08-2. Par la suite, une période de questions est ouverte à la population concernant ces changements.

2014-05-15 1.8.6 Adoption 2^e projet de règlement no 71-14 modifiant le règlement de zonage 19-08-2

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 71-14 Règlement modifiant le règlement de ZONAGE numéro 19-08-2

- **RELATIVEMENT** à la modification des usages autorisés dans la zone 112-A
-
-

ATTENDU que la Municipalité de Cacouna a adopté le règlement de zonage numéro 19-08-2, le 02 mars 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 27 mars 2009;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU que la zone 112-A a actuellement une affectation uniquement agricole et d'industrie extractive;

ATTENDU que dans le cadre de l'aménagement du parc Kiskotuk une piste de vélo de montagne sera aménagée sur un des terrains de cette zone;

ATTENDU que ces aménagements exigent un usage récréatif extensif, lequel est conforme au schéma d'aménagement de la MRC mais pas à la réglementation municipale;

ATTENDU que le terrain visé n'est pas propre à l'agriculture et que c'est une bonne façon de redonner du prestige au secteur en périphérie du LET;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents,

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte le second projet de règlement no 71-14 modifiant le règlement de zonage 19-08-2 comme suit :

Ajout à la grille des usages pour la zone 112-A de l'usage récréatif extensif.

8.7 CPTAQ - Procès-verbal rencontre publique

Dépôt du procès-verbal de la rencontre publique de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec dans le dossier de la 404957 indiquant prolonger son délibéré jusqu'au 15 mai 2014 et ce, pour attendre la réforme cadastrale.

8.8 Rénovation cadastrale - Avis d'interdiction d'aliéner

Madame Carole Dionne du service de la gestion et des mandats de rénovation nous avise qu'il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale. Cette période débutera le 12 mai et se terminera le 26 mai 2014 inclusivement, où dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Aucun rapport mensuel à déposer.

2014-05-152.9.2 Danse 50 ans et plus

Considérant que la danse du mercredi des 50 ans et plus s'est terminée le 9 avril 2014;

Considérant que les bénévoles du club ne veulent plus continuer l'activité étant donné la charge de travail demandée mais que plusieurs personnes aimeraient que l'activité se poursuive;

Considérant que monsieur Michel Gagnon qui s'occupe déjà de la musique lors de l'activité se propose de continuer l'activité en collaboration avec les Loisirs Kakou Inc.;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que les loisirs offrent la salle paroissiale gratuitement à monsieur Michel Gagnon pour les trois mercredis de mai soit le 7, le 14 et le 28 mai 2014. Monsieur Gagnon sera responsable de l'activité, soit la musique et la préparation du goûter.

2014-05-153.9.3 Embauche agent(e) de développement communautaire

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que madame Karine Boutin soit embauchée pour le poste d'agent de développement communautaire aux conditions suivantes :

- Début de l'emploi 6 mai 2014
- Période de probation de 3 mois
- Taux horaire 17.50\$/ l'heure
- Après la période de probation de 3 mois, 18.\$/ l'heure
- Durée de la semaine de travail 35 heures
- 4% de vacances après la période de référence
- Aucune vacance la première année
- Mêmes fériés que les autres employés du bureau
- 5 jours de congés mobiles
- REER 3% du salaire brut employé, 3% du salaire brut employeur
- Assurances collectives payées à 50% employé, 50% employeur

Un contrat de travail sera rédigé après la période de probation pour une durée d'un an.

9.4 Corporation de développement - Nettoyage des berges

Le nettoyage des berges de notre municipalité s'effectuera le 8 juin prochain.

10. AUTRES DOSSIERS

11. INFORMATIONS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-05-15.14 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit
close.

Madeleine Lévesque, dir. gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
